

Acte N° 2021-12

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 18 juin 2021,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-3 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;
- Vu** les statuts du service commun de la formation continue approuvés par le Conseil d'administration en sa séance du 27 juin 2014,
- Vu** la délibération 2021-51 du Conseil d'administration du 18 juin 2021 portant composition du Conseil consultatif de la formation continue ;
- Vu** la présentation du Vice-président délégué à la formation tout au long de la vie,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Echange sur la stratégie de la formation tout au long de la vie

Les membres du Conseil d'administration ont échangé sur la stratégie mise en œuvre dans l'établissement, notamment son organisation et son développement.

Fait à Lyon, le 21 juin 2021

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER